

Vous êtes chef d'établissement et vous voulez engager votre école dans une démarche d'éducation au développement durable ?



L'« Agenda 21 » scolaire est un programme d'actions à mener à l'échelle scolaire pour parvenir à des améliorations et changements durables garantissant à tous bien-être et dignité, tout en préservant la planète. Il vise à concilier les objectifs éducatifs aux préoccupations d'aujourd'hui et de demain (gestion environnementale, économie de ressources, promotion de la santé, écocitoyenneté, solidarité, lutte contre les inégalités, diversité culturelle...)

Concrètement l'« Agenda 21 » scolaire, c'est :

- ✓ Une démarche volontaire, éducative et pédagogique qui donne du sens aux apprentissages
- ✓ Une boîte à outils pour une gestion environnementale efficace
- ✓ Un fil conducteur, moteur des projets, un cadre de référence
- ✓ Un projet à partager avec les différents acteurs de l'école : direction, professeurs, élèves, parents...
- ✓ Une volonté d'ouverture vers le quartier, d'autres écoles, les associations
- ✓ Un cadre de reconnaissance et de valorisation des projets des élèves et des enseignants



Notre engagement

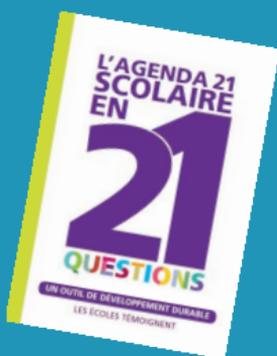
Si cette approche globale d'éducation vous intéresse, COREN asbl vous propose un accompagnement méthodologique et pédagogique, des outils de mise en œuvre et un réseau d'échanges de bonnes pratiques.

Pour en savoir plus, téléchargez :

La brochure *L'Agenda 21 scolaire en 21 questions* qui illustre les expériences de terrain des écoles.

Le cahier des charges Ecoles vers un « Agenda 21 » scolaire qui reprend les enjeux et engagements.

Le Guide du coordinateur Ecoles vers un « Agenda 21 » scolaire qui présente la méthodologie et les outils.



ou contactez nous :

02/640.53.23

natachathevenod@coren.be

www.agenda21scolaire.be

Avec le soutien de

